

**CENTRE DE RECHERCHES POUR LE
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
CRDI Canada**

**L'UTILISATION DES RESULTATS
DES RECHERCHES EN POLITIQUES
SOCIALES PAR LES DECIDEURS
DANS LA PLANIFICATION NATIONALE**

Rapport de la réunion organisée par le Centre de Recherches pour le
Développement International (CRDI)

Ouagadougou (Burkina Faso) 7 - 10 Octobre 1997

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
I Problématique de l'utilisation des résultats de la recherche.....	6
II Stratégies mise en place dans le Réseaux RPS/AOC et dans le Projet RRPPS/AES pour l'utilisation des résultats de la recherche	8
II.1 Le Réseau RPS/AOC	8
II.1.1 La mise en place du Réseau	8
II.1.2 Les principaux résultats des recherches	10
II.2 Le Projet RRPPS/AES.....	17
II.2.1 La mise en place du Projet	17
II.2.2 Les principaux résultats des recherches	19
III Tendances de l'utilisation des résultats de la recherche sur les politiques sociales	22
III.1 Le cas du RRPS/AOC	24
III.2 Le cas du PRRPPS/AES	26
IV Stratégies pour la promotion de l'utilisation des résultats de la recherche sur les politiques sociales.....	31
IV.1 La position du problème.....	31
IV.2 L'orientation de la recherche	32
IV.3 L'équipe de recherche	33
IV.4 Le partenariat	34
IV.5 Le financement de la recherche.....	34
IV.6 L'ancrage institutionnel.....	35
IV.7 La dissémination des résultats	35
V Recommandations.....	36
Programme de la Réunion.....	37
Liste des participants	42

Introduction

Depuis les indépendances, les pays africains n'avaient pas de politiques sociales cohérentes. Ils menaient des actions sectorielles dans divers domaines comme la santé, l'éducation, le logement, les équipements sociaux collectifs, la sécurité sociale. Le paradigme de l'Etat-Providence faisait l'éloge de la croissance économique qui était supposée à elle seule capable d'offrir éducation, santé etc. à tous et de régler les problèmes sociaux dans la mesure où certains services relevant des "affaires sociales" étaient, avec le concours des institutions caritatives, réservés aux catégories défavorisées.

L'un des défis que les pays africains doivent relever actuellement est de développer leurs services sociaux dans un contexte difficile et de paradoxes. Les forces de marché s'imposent de plus en plus dans l'offre de ces services avec la libéralisation économique et la privatisation tandis que la pauvreté qui tend à s'accroître touche près de la moitié des habitants et davantage dans les zones rurales et péri-urbaines et chez les femmes. La demande potentielle en services sociaux augmente assez rapidement en raison du fort taux d'accroissement démographique (3% par an) alors que les Etats parviennent de moins en moins à assurer leur offre de services par manque de ressources et les stratégies alternatives développées par les familles et les communautés de base ont leurs limites objectives.

Depuis sa création il y a plus de 25 années, le CRDI a constamment travaillé d'une manière ou d'une autre à promouvoir la recherche et le renforcement des ressources humaines et institutionnelles dans le domaine des politiques sociales, que ce soit à partir d'approches sectorielles ou intégrées. Parmi les multiples initiatives entreprises par le CRDI, il y a, la mise en place récente sur le continent africain du Projet Régional de Recherche et Pratique en Politiques Sociales en l'Afrique de l'Est et du Sud (PRRPPS/AES) et du Réseau de Recherche en Politiques Sociales en Afrique de l'Ouest et du Centre (RRPS/AOC).

Les équipes de chercheurs en Ouganda, en Tanzanie, au Zimbabwe, en Zambie et au Botswana regroupées au sein du PRRPPS/AES ont fait des études sur la recherche et la pratique en politiques sociales en Afrique de l'Est et du Sud. Ces études résultent d'un atelier tenu à Mukono, en Ouganda, en Mai 1993. Elles ont examiné les acteurs et les facteurs déterminants des politiques, la recherche menée sur les politiques sociales et l'utilisation des résultats de la recherche. Chaque équipe comprenait des chercheurs représentant diverses disciplines et des décideurs qui ont participé au travail ou qui ont été consultés.

Les études initiales menées en Afrique de l'Est et du Sud ont donné lieu au lancement d'un programme de recherche régional sur les réformes des politiques sociales. Des institutions mènent des études afin d'analyser les réformes et leur répercussion sur les politiques, les institutions et la pauvreté.

Le RRPS/AOC a été mis en place en 1995 en application d'une résolution issue d'une réunion organisée par le CRDI en 1994 à Saly Portudal (Sénégal) et regroupant des chercheurs, décideurs, praticiens et représentants de la société civile. Le réseau regroupe huit pays : Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali et Sénégal.

L'objectif général du réseau est de promouvoir une recherche appliquée en vue d'aider à mettre au point une approche intégrée des politiques sociales afin de faciliter une meilleure compréhension des problématiques liées au développement social et de permettre des prises de décisions plus efficaces de la part des décideurs et des planificateurs.

La caractéristique du RRPS/AOC consistant en la mise en place d'un protocole d'accord avec les autorités nationales est une tentative de réponse au problème fondamental de l'utilisation des résultats des recherches en politiques sociales.

Le PRRPPS/AES et le RRPSA/OAC ont servi de référence lors des débats sur l'utilisation des résultats des recherches en politiques sociales à la réunion de Ouagadougou organisée par le CRDI du 7 au 10 Octobre 1997.

La réunion de Ouagadougou a été une tribune qui a permis d'examiner les expériences à l'aide des différents modèles pour la participation des chercheurs et des décideurs à la recherche ainsi que les perspectives d'utilisation des résultats.

Les objectifs de la réunion de Ouagadougou ont été:

1. avoir des informations essentielles concernant les recherches nationales et les résultats obtenus lors de la première phase du RRPS/OAC et du PRRPPS/AES;
2. présenter les résultats des discussions entre chaque équipe nationale et le Ministre signataire du protocole d'accord concernant l'utilisation des résultats de la recherche de la première phase;
3. faire le bilan de cette première phase et déboucher sur des recommandations de stratégies possibles en politiques sociales par les décideurs dans les phases subséquentes du Réseau.

Cette réunion a regroupé une soixantaine des participants en l'occurrence des Ministres de tutelle des Réseaux ou leurs délégués, des Représentants des ONG, des chercheurs venus des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de l'Afrique de l'Est et du Sud, des Membres du Comité Scientifique du RRPS/AOC, des Représentants des Partenaires au Développement notamment l'UNICEF et le CRDI.

Termes de références de la consultation

Pour le présent rapport, la consultation obéit aux termes de références suivants :

- A. A partir de l'enregistrement de la réunion de Ouagadougou et votre expérience de participant en tant que Coordinateur d'une des équipes nationales, préparer un document d'environ une dizaine de pages faisant le compte rendu de la réunion de Ouagadougou en fonction de l'objectif général : développer une réflexion sur l'utilisation des résultats de la recherche.
- B. Le contenu du document s'articulera selon les points suivants :
1. Présentation de la problématique générale de l'utilisation des résultats de la recherche dans le domaine des politiques sociales en Afrique.
 2. Stratégies mises places pour maximiser les chances d'utilisation dans le Réseau de Recherche sur les Politiques Sociales en Afrique de l'Ouest et du Centre et dans le Programme de Recherche sur les Politiques Sociales en Afrique de l'Est et du Sud.
 3. Présentation des commentaires et réactions des divers catégories d'acteurs présents à la réunion (décideurs, ONG, bailleurs de fonds, etc.) en ce qui concerne l'utilisation des résultats de la recherche.
 4. Présentation des résultats partiels obtenus dans le domaine de l'utilisation des résultats dans le courant de la dernière phase achevée du Réseau et du Programme.
 5. Présentation des recommandations concernant les stratégies d'utilisation des résultats de la recherche à mettre en place durant les phases subséquentes du Réseau et du Programme.

Méthodologie de travail et plan du rapport

Le rapport a été élaboré à partir de l'exploitation de quelques documents produits pour la conférence ainsi que des enregistrements audios réalisés lors de la réunion et ceux réalisés auprès des équipes du Cameroun et du Ghana.

Le rapport se subdivise en 5 parties :

La première traite de la problématique de l'utilisation des résultats de la recherche ;

La seconde partie examine les stratégies mises en place dans le RRPS/AOC et le PRRPPS/AES notamment les procédures, les institutions et les acteurs impliqués et les résultats obtenus;

La troisième partie révèle les quelques tendances d'utilisation des résultats de la recherche ;

La quatrième partie dégagent certaines stratégies pour la promotion de l'utilisation de la recherche

La cinquième et dernière partie indique quelques recommandations pour maximiser l'utilisation des résultats de la recherche en politiques sociales en Afrique.

I Problématique de l'utilisation des résultats de la recherche

Le paradigme selon lequel la croissance économique permettrait à elle seule de résoudre les problèmes d'ordre social, en particulier d'éliminer la pauvreté s'est révélé peu approprié partout dans le monde. On observe d'ailleurs que le phénomène de l'exclusion sociale tend à se renforcer dans les pays riches et n'est pas forcément incompatible avec une croissance économique rapide. Si cette croissance économique est en effet nécessaire au développement, elle n'en est pas une condition suffisante. Avec les résultats assez limités des stratégies de redistribution des richesses et de l'Etat-Providence et par delà la nécessité de promouvoir la qualité des ressources humaines (en fait de la main-d'œuvre) pour l'économie néo-libérale, émerge, depuis le début des années 1990, une nouvelle idéologie du développement, celle du développement humain durable qui considère la satisfaction des besoins fondamentaux et l'amélioration de la qualité de vie de tous les hommes et de toutes les femmes comme un objectif prioritaire en soi. Ainsi, l'être humain doit être situé au cœur des préoccupations du développement alors fondé sur le binôme suivant: anthropocentrisme et bonne gouvernance de l'écosystème. La société ne servirait plus l'économie mais c'est plutôt celle-ci qui serait au service de l'homme en lui offrant, maintenant et dans l'avenir, un accès équitable aux moyens d'épanouissement et de participation à la réalisation des objectifs de sa société d'appartenance. La traduction de cette nouvelle idéologie du développement dans le champ du réel exige assurément la mise en place de politiques sociales.

On observe cependant que de nombreux pays africains ne disposent pas de politiques sociales explicites et par conséquent pas de programmes pertinents et cohérents en la matière. Actuellement ces pays sont confrontés à cette impérieuse nécessité d'élaborer des politiques sociales pertinentes dans un contexte de ressources limitées.

Les politiques sociales peuvent être définies comme un ensemble cohérent et prospectif de mesures et d'actions de nature publique, privée ou communautaire et d'ordre politique, économique, social ou culturel, globalement conçues en vue de la satisfaction des besoins essentiels et de l'amélioration de la qualité de vie des hommes et des femmes dans une perspective de développement sociétal endogène.

Des initiatives de plus en plus nombreuses, sont cependant développées en vue de permettre aux Etats et à leurs partenaires de concevoir, avec de nouvelles méthodes, des politiques sociales visant la satisfaction des besoins essentiels des populations et singulièrement des groupes les plus vulnérables (pauvres, femmes, enfants). Il est évident que le monde sera de plus en plus celui d'une société de la connaissance, pour elle-même mais surtout pour le savoir-être et le savoir-faire des hommes et des femmes. La production, la diffusion et l'application concrète des savoirs qui ont déjà autorisé la révolution industrielle et celle de l'information en cours prendront dans ces conditions une importance encore plus grande. Ce qui nécessitera une mobilisation accrue des chercheurs et la promotion de la communication sociale entre ceux-ci et l'ensemble des acteurs du développement.

En dépit de l'accumulation récente des données de base, il y a encore dans les pays africains une inadéquation entre l'offre et la demande réelle de résultats de recherche avec pour effet une faible utilisation de ces résultats de recherche comme aide à la décision et à l'action aux niveaux public (central, décentralisé), communautaire et privé (ménages, familles, entreprises).

- L'offre est faible et souvent inadaptée: dépérissement des institutions de recherche; faiblesses des cadres conceptuels et d'analyse surtout pour la connaissance du méso et du micro-social et sur le plan explicatif et prospectif; insuffisance des échanges et de la collaboration multidisciplinaire et pluri-institutionnelle; prédominance de la recherche de type purement universitaire générant des savoirs peu utilisables en milieu réel.
- La demande effective est aussi faible pour les raisons suivantes: absence de cadre politique clair; insuffisance des systèmes et mécanismes de planification sociale; difficultés de construction de l'Etat-Nation et surtout de l'Etat-Providence d'ailleurs en recul sans qu'il y ait des solutions de rechange pertinentes; quasi-absence de dialogue entre les décideurs, les communautés de base et les chercheurs qui sont peu crédibles et suspectés de contestation politique sournoise et stérilisante; quasi inexistence de culture d'utilisation des résultats de recherche dans la planification stratégique.

Cette faiblesse de l'offre et de la demande est encore plus manifeste pour tout ce qui touche au politique, c'est-à-dire aux rapports de pouvoir de décision entre les acteurs individuels de la vie nationale, et singulièrement aux politiques sociales que les travaux de recherche ont jusque là occultés.

Il existe actuellement un contexte international et régional favorable au développement des politiques sociales sur des bases scientifiques et de ce fait à un redéploiement conséquent de la recherche en sciences sociales qui serait ainsi réhabilitée. Les éléments les plus importants sont:

- l'émergence d'un consensus pour le développement humain durable privilégiant la satisfaction des besoins essentiels des hommes et des femmes et l'approche intégrée des problèmes de développement, avec notamment une priorité pour la lutte contre la pauvreté et l'inégalité selon le genre;
- la montée en puissance de la société civile et les pressions exercées sur l'Etat en faveur de la démocratisation et du partage des charges mais aussi des responsabilités entre les différents acteurs de développement ;
- l'accord croissant sur la nécessité de trouver un certain équilibre entre les forces du marché, les interventions de l'Etat social et les stratégies familiales et communautaires en matière de développement économique et social.

II Stratégies mise en place dans le Réseaux RPS/AOC et dans le Projet RRPPS/AES pour l'utilisation des résultats de la recherche

L'utilisation des résultats de la recherche par les décideurs dans la formulation des politiques nationales peut être analysée à partir des expériences acquises par le réseau et le programme mis en place avec le concours du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI Canada). Il s'agit du Réseau de Recherche sur les Politiques Sociales en Afrique de l'Ouest et du Centre (RRPS/AOC) et du Projet Régional de Recherche et Pratiques sur les Politiques Sociales en Afrique de l'Est et du Sud (PRRPPS/AES).

En ce qui concerne le RRPS/AOC, les contacts initiés entre les chercheurs et les décideurs au sein de chaque pays du réseau ont permis d'établir des protocoles d'accord entre les équipes de recherche et les autorités nationales chargées de la formulation et de la mise en place de politiques sociales.

Dans le cadre du PRRPPS/AES, des relations informelles entre chercheurs et décideurs ont été engagées lors de la première phase de la recherche.

II.1 Le Réseau RPS/AOC

II.1.1 La mise en place du Réseau

Le Réseau de Recherche sur les Politiques Sociales en Afrique de l'Ouest et du Centre (RPPS/AOC) est né à la suite de la réunion de Saly Portudal (Sénégal) réunissant chercheurs et décideurs pour discuter des pratiques et des recherches sur les politiques sociales dans la région. Huit pays forment actuellement ce Réseau: le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Sénégal.

Le RRPS/AOC s'est d'abord assuré une légitimité politique dans chaque pays par la signature d'un protocole d'accord entre le Réseau et le Ministère de tutelle. Au Ghana, la signature de ce protocole d'accord a reçu l'aval du Parlement tandis qu'au Congo, le Conseil des Ministres a statué sur le protocole et a donné mandat au Ministre de tutelle de le signer. Dans d'autres pays, l'accord cadre entre le CRDI et le pays a servi de cadre de référence pour l'assise du Réseau. Ce protocole notifie:

- la reconnaissance officielle et politique du Réseau au niveau national et régional comme partenaire scientifique privilégié en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques sociales à promouvoir;
- l'engagement formel de chaque partenaire à s'impliquer dans le processus de la recherche et particulièrement à en utiliser les résultats;
- le partage des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs concernés par les activités du Réseau.

La reconnaissance officielle a été matérialisée par l'accueil du Réseau au sein d'un Ministère du Département technique du Gouvernement comme institution de tutelle dont le portefeuille est différent selon le pays. Il s'agit de:

- Ministère des Affaires Sociales parce que politiques sociales (Guinée, Ghana, Cameroun);
- Ministère du Plan en tant que coordonnateur intersectoriel de l'action gouvernementale (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal);
- Ministère de la Recherche parce qu'activité de recherche (Burkina Faso, Congo).

Le Réseau a été abrité par des institutions techniques auxquelles appartiennent les coordonnateurs nationaux. Elles sont une:

- institution publique de recherche (Burkina Faso, Cameroun, Congo, Guinée);
- institution privée (Côte d'Ivoire, Mali);
- organisation non gouvernementale (Ghana, Sénégal).

Les équipes nationales se sont constituées sur la base de la multi-disciplinarité (économistes, médecins, sociologues, démographes, juristes, géographes, spécialistes en santé publique ou en éducation) et de l'appartenance à plusieurs

catégories socio-professionnelles (chercheurs, universitaires, planificateurs, décideurs, prestataires de service, gestionnaires) ou institutions (secteur public, secteur privé, ONG) en vue de privilégier l'approche intégrée des politiques sociales.

Le Réseau s'est doté de deux instances:

- Le Comité de pilotage qui regroupe les Représentants des différents partenaires (décideurs, chercheurs, planificateurs, partenaires au développement, communauté de base, etc..) est un espace de concertation et d'arbitrage des priorités. Il assure le parrainage politique du réseau ainsi que sa légitimation auprès des différents partenaires. Il permet de prévenir tout dérapage et toute dispersion d'effort. Il est associé à la conception et à l'exécution des activités du réseau et surtout en assure l'évaluation interne en vue de donner les orientations nécessaires.
- Le Comité scientifique assure le suivi des travaux de recherche qu'il doit valider, veille à leur qualité et en rend compte au Comité de pilotage. Il permet de garantir une recherche de haut niveau.

Le choix du thème de recherche exécutée dans chacun des pays du réseau a été fait à la suite d'une large consultation nationale qui dans tous les pays a pris la forme d'un forum. Ce choix était fondé sur la nécessité de répondre à des besoins nationaux réels; les possibilités ou les opportunités d'utilisation des résultats et le caractère mobilisateur et fédérateur de l'objet de recherche. Ainsi, ce forum organisé par chaque Ministère de tutelle du Réseau a regroupé des chercheurs, des représentants des départements ministérielles, de la société civile, et des partenaires au développement. Il a été chargé du choix du thème de recherche à partir d'un état des lieux des programmes et de la recherche en matière des politiques sociales établi par l'équipe nationale. Les thèmes ainsi choisis ont porté sur la pauvreté (Congo, Côte d'Ivoire, Ghana), soit sur les effets de ce fléau soit sur l'accès aux services sociaux en général (Burkina Faso, Sénégal) ou plus singulièrement de soins de santé primaires (Cameroun, Guinée, Mali).

II.1.2 Les principaux résultats des recherches

Le principal apport du RRPS/AOC a été, sans doute, l'initiation du développement des capacités humaines et institutionnelles des pays membres dans le domaine des politiques sociales à travers :

- la mise en place d'un cadre institutionnel qui intègre les décideurs politiques dans le déroulement du processus de recherche notamment dans l'utilisation des résultats obtenus;

- la promotion des politiques sociales y compris la lutte contre la pauvreté comme objet de la recherche en science sociales à privilégier;
- l'emprise croissante chez les décideurs de son plaidoyer pour le développement de politiques sociales nationales.

Unique dans son genre en Afrique de l'Ouest et du Centre, le RRPS/AOC est en train de faire la preuve de l'utilité et de l'importance de l'apport des sciences sociales en matière de conception, de planification, de suivi et d'évaluation des politiques et singulièrement des politiques sociales. Il montre aussi la nécessité pour la recherche en sciences sociales de se renouveler par un meilleur ancrage aux politiques qui s'avère incontournable dès qu'il s'agit d'équité et de respect des droits humains, valeurs de base du paradigme sur le développement humain durable.

Sous des angles d'attaque différents, les thèmes ont exploré les capacités des services sociaux publics ou non, à satisfaire les besoins essentiels des populations afin de pouvoir en identifier les contraintes à lever mais aussi les opportunités d'amélioration.

Au Cameroun:

L'équipe abritée par le Centre d'Etudes et de Contrôle des Maladies Transmissibles; Université de Yaoundé a travaillé sur "*l'accès des femmes aux services de santé au Cameroun*".

Les difficultés économiques de ces dernières années ont contraint également l'Etat à réduire les budgets consacrés aux secteurs sociaux et à mettre en place un système de recouvrement des coûts des services de santé. Les données, collectées en zones urbaine et rurale et en milieu hospitalier ou non auprès des usagers et des prestataires de services, n'indiquent pas de manière explicite un recul de l'accès aux services.

Entre 85 et 90% des femmes utilisent en effet les services de santé (le taux de couverture obstétricale est de plus de 80%), même s'il faut noter que "la plupart d'entre elles considèrent les services de santé comme assurant essentiellement des services relatifs à leur fonction reproductive (gynécologie, planification familiale) et de mère (pédiatrie)".

On observe cependant que les femmes rurales utilisent plus les services publics que celles du milieu urbain qui, outre l'auto-médication, s'adressent aussi au secteur privé pour des raisons de qualité des prestations.

Jusqu'à 50% des femmes jugent en effet les services publics peu satisfaisants pour les raisons suivantes : mauvaise qualité des services ; discrimination du personnel vis-à-vis des pauvres ; coûts élevés par rapport aux revenus. Ceci se justifie d'autant plus que dans la plupart des cas ce sont les hommes qui décident en

matière de santé des femmes et prennent en charge leurs frais médicaux et que les services sont généralement surfacturés. Deux éléments méritent cependant d'être mis en évidence: le niveau de dépendance vis-à-vis des maris varie selon les régions (entre 22,9% dans l'extrême Nord et 70,9% dans le Centre, pour le paiement des factures d'hospitalisation) en fonction semble-t-il du degré d'autonomie économique des femmes de ces régions ; et le recours d'un cinquième des femmes à l'assistance financière de leur famille d'origine.

Au Mali:

"L'expérience des Centres de Santé Communautaire (CSCOM) et les stratégies de mise en œuvre des politiques sociales au Mali" a été le thème traité par le Centre National d'Appui et de Formation pour le Développement des Ressources Humaines (CENAFOD).

Comme dans les autres pays de la région, la stratégie des soins de santé primaires et l'Initiative de Bamako ont été mises en œuvre en raison de l'incapacité de l'Etat à promouvoir une politique de santé gratuite pour tous. La politique sanitaire du Mali a été inspirée à partir d'une initiative privée bénévole visant à faire fonctionner un service de santé par les populations sans le concours de l'Etat.

Cette Initiative comporte deux principaux aspects : l'approche communautaire dans la gestion des structures décentralisées de soins de santé primaires ; et le recouvrement des coûts des actes et des médicaments dont les prix sont fixés à des niveaux abordables. L'étude malienne porte sur les Centres de Santé Communautaire (CSCOM) qui constituent la pièce maîtresse de cette nouvelle politique de santé en tant que premier niveau de contact des populations avec les services de santé. Cette diversité des CSCOM qui sont censés être tous appuyés et supervisés par les services du Ministère de la Santé pose en des termes très différents les questions de participation et de mobilisation des populations, de partage des responsabilités et des charges entre les acteurs, de viabilité et d'équité du système de gestion et d'offre des services au niveau périphérique.

Quoi qu'il en soit, les CSCOM jouent un rôle fondamental dans le système de santé du Mali; ils indiquent toute la richesse et la dynamique de l'approche communautaire, mais aussi les faiblesses à corriger et les lacunes à combler. Mettant en jeu l'ensemble des partenaires (l'Etat et ses services décentralisés ; les prestataires des services privés et publics ; les ONG internationales et nationales ; les bailleurs de fonds nationaux ou non ; les communautés de base avec leurs chefs et leurs comités de santé et les femmes, etc.), les CSCOM constituent un véritable laboratoire pour l'analyse des rôles, responsabilités et intérêts de ces différents acteurs individuels et institutionnels des politiques sociales. En raison de leur ancrage dans les réalités politiques et socio-culturelles locales, ils offrent également des opportunités plus grandes d'alliage entre ces réalités et la rationalité de la santé publique moderne.

Au Ghana:

Le thème de l'étude ghanéenne exécutée par le Ghana Association of Voluntary on Development (GAPVOD) a porté sur *"l'intégration du développement des capacités dans les politiques sociales visant la réduction de la pauvreté au Ghana"*.

Tous les gouvernements successifs ont accordé la priorité à la lutte contre la pauvreté mais les stratégies mises en œuvre n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés: en 1992, 31% de la population étaient touchés par la pauvreté. Les difficultés économiques de l'Etat en constituent une contrainte importante: la proportion du budget national consacrée à la santé est par exemple tombée de 8,2% en 1974 à 4,3% en 1983 avant de remonter à 10,1% en 1990 et à 7,8% en 1993. Mais la faiblesse des capacités humaines et institutionnelles nécessaires à cette lutte contre la pauvreté n'en a pas été semble-t-il des moindres.

L'étude nationale du Ghana explore cette assertion à partir d'une revue de la documentation officielle et de l'acceptation suivante de la pauvreté qui résulterait de la combinaison de deux situations: l'une individuelle où doivent être satisfaits les besoins élémentaires nécessaires à la survie au quotidien (nourriture, habitation, habillement), et l'autre communautaire où c'est surtout la présence/absence de services sociaux collectifs (santé, éducation, eau potable) qui permet ou non la satisfaction des besoins y relatifs.

En évaluant les stratégies d'amélioration des services d'éducation et de santé considérés comme constituant le socle de tout développement et de ce fait les principaux domaines d'application de la lutte contre la pauvreté menée par l'Etat ghanéen, l'étude fait deux constats :

- La stratégie des soins de santé primaires développée depuis 1974 et le système de recouvrement des coûts institué en 1985 ont eu peu de succès parce qu'ils n'ont pas suffisamment pris en compte la nécessité de développer les capacités des acteurs individuels et institutionnels chargés de leur mise en œuvre ;
- Les stratégies d'amélioration des services d'éducation ont par contre eu de meilleurs résultats parce qu'elles ont mieux intégré les questions relatives au développement de ces capacités même si la formation continue du personnel et la supervision des agents y ont été aussi négligées.

Elle conclut en recommandant fortement le développement des capacités humaines et institutionnelles aussi bien aux niveaux central, décentralisé et local qu'à ceux public, privé et communautaire comme composante majeure de tout nouveau programme de lutte contre la pauvreté au Ghana.

Au Burkina Faso:

Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologiques (CNRST) a étudié *"la protection sociale au Burkina Faso"*.

L'étude nationale aborde une question centrale à partir d'une revue de la documentation disponible : y a-t-il adéquation entre les politiques sociales implicites menées par l'Etat et les structures et habitudes sociales des Burkinabè? A côté de ces politiques existant en tout cas celles émergeant de la société civile et celles secrétées par les solidarités familiales et communautaires qui trouvent de plus en plus de nouvelles formes de relais et de recompositions dans l'informel. Considérant que la protection sociale est le domaine principal d'application de ces politiques, elle observe que pour la grande majorité des Burkinabè ce sont d'abord la famille et ensuite le lignage et le village qui, avec leurs limites objectives, offrent cette protection. La protection sociale formelle restée liée au salariat selon le modèle occidental-industriel, touche à peine 10% de la population alors que celle-ci exprime en principe le degré de justice sociale et de solidarité nationale et constitue de ce fait un des éléments révélateurs de la nature de l'Etat.

Dans le secteur de l'éducation, le problème fondamental est de trouver de nouvelles alternatives d'apprentissage alliant à la fois "les attentes des populations, les aspirations et potentialités des individus et les besoins de développement de la société burkinabè".

Car "les populations perdent de plus en plus confiance en l'école et hésitent à y envoyer leurs enfants" et peut-être faudrait-il une "prise en compte sérieuse et positive de l'éducation traditionnelle tant dans son contenu, ses finalités et ses méthodes que dans sa réalité quotidienne dans la vie concrète de l'immense majorité de la population burkinabè (...). Celle-ci pourrait valoriser aussi bien pour elle-même qu'en ce qu'elle peut aider à améliorer l'éducation moderne dans sa vocation socialisante et intégrante pour l'individu".

Somme toute, il s'agit de promouvoir un nouvel Etat social à partir des valeurs socio-culturelles et des traditions politiques nationales et des leçons tirées des difficultés rencontrées dans la volonté de construire un Etat-Providence comme celui conçu ailleurs pour les besoins de la société occidentale. Ce qui nécessite une meilleure connaissance des réalités sociales nationales en vue de la conception des politiques sociales appropriées.

En Côte d'Ivoire,

Le Centre d'Etudes prospectives et Appliquées sur les Politiques Sociales et les Systèmes de Sécurités Sociales (CEPRASS) a été intéressé à étudier *"les indicateurs sociaux et tableau de bord social, vers un cadre d'analyse de la pauvreté et d'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté en Afrique: L'exemple de la Côte d'Ivoire"*.

Il a été d'abord fait une revue critique des indicateurs sociaux généralement utilisés, en particulier ceux relatifs à la mesure de la pauvreté et ensuite à une évaluation des données existantes (données d'enquêtes, données administratives) pour la construction des indicateurs nécessaires à l'élaboration d'un tableau de bord social, mieux indiqué pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques en la matière. D'ordre essentiellement conceptuel et méthodologique, l'étude nationale met en évidence les différents problèmes liés à l'utilisation des indicateurs habituels pour l'éducation et la santé mais aussi des indices (PNB, Physical Quality of Life Index, Disparity Reduction Rate, Indicateur du Développement Humain), singulièrement ceux employés par l'OCDE et les Nations Unies pour mesurer le développement social. En réalité, "les problèmes rencontrés par les pays en voie de développement montrent que beaucoup reste encore à faire dans l'établissement des indicateurs sociaux. Ceux-ci devraient s'atteler non seulement à résoudre les difficultés d'ordre organisationnel dans la collecte des données mais aussi à bâtir les indicateurs comme étant le résultat de modèles, des concepts prenant en compte des préoccupations sociales".

Les différentes enquêtes (Enquêtes permanentes auprès des ménages; Enquête prioritaire sur les Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel; Enquête Démographique et de Santé et l'Enquête Ivoirienne sur le niveau de vie des Ménages) offrent tout de même une base, aussi insuffisante soit-elle, pour engager le processus d'élaboration d'un tableau de bord social.

En Guinée,

L'étude sur "*l'initiative de Bamako et pauvreté: le cas de la ville de Conakry en Guinée*" a été réalisée par le Centre Hospitalier Universitaire de Donka.

L'application de la stratégie des soins de santé primaires et de l'Initiative de Bamako a eu des succès d'autant plus importants que la situation sanitaire du pays était déplorable jusqu'au milieu des années 1980. L'enquête menée à Conakry le confirme: 90,7% des enfants de moins de 5 ans sont complètement vaccinés selon les normes de l'OMS ; 59,6% des femmes enceintes effectuent des visites prénatales; le taux de couverture obstétricale atteint 76% ; 84% des enquêtes ont entendu parler de la planification familiale, etc..

Trois critères, indiquant le niveau des revenus mais aussi la qualité de l'environnement sanitaire, ont été combinés pour l'identification des ménages pauvres: l'accès à l'eau potable ; le nombre de repas par jour ; et le type de lieu d'aisance. Ces critères aussi bien que ceux des enquêtes budget-consommation comportent certes des limites mais la proportion de 41% des ménages pauvres identifiés est proche de celle des études antérieures qui l'ont évaluée à 40-50% de la population.

"L'initiative de Bamako conçue pour profiter à l'ensemble de la population, notamment aux pauvres, bénéficie surtout aux couches moyennes et nanties"(...). Aussi convient-il de mettre au point des critères de détermination des indigents et de développer des stratégies de leur prise en charge sanitaire dans le cadre d'un renforcement de la solidarité nationale.

Au Sénégal,

L'institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) a fait "le diagnostic des politiques sociales au Sénégal".

Le diagnostic des politiques sociales donne une vision holistique globale et dynamique de l'ensemble des stratégies et des politiques développées par les différents acteurs du développement social. La famille, institution essentielle de socialisation connaît un effritement progressif alors qu'elle constituait traditionnellement un ciment entre les générations autour de certaines valeurs consensuelles. Il en est de même pour l'école qui, sous la poussée démographique et d'un environnement économique peu favorable, ne parvient plus à pérenniser sa fonction d'insertion des jeunes dans le système social, en particulier dans le système productif et culturel. On assiste ainsi à des décompositions/recompositions des solidarités traditionnelles notamment dans le milieu urbain où émergent des comportements et des mentalités individualistes. La société demeure marquée par le phénomène qui consiste à faire résoudre ses problèmes par les autres mais l'arbitrage entre l'investissement pour les générations futures et pour celles passées se fait au détriment des premières.

Dans l'ensemble, les politiques sociales sectorielles sont bien conçues, mais ce sont en fait leur mise en œuvre et leur suivi qui posent problème. La décentralisation des services de santé à laquelle ont largement contribué les ONG ont certes permis de transférer les deux-tiers des charges de fonctionnement y afférentes aux districts, mais la couverture sanitaire s'est dégradée, le personnel demeure insuffisant et mal réparti et de nombreuses insuffisances de gestion ont été observées au niveau notamment des comités de santé.

"L'examen et l'analyse des composantes de la politique sociale de l'Etat sénégalais donnent à constater une dispersion des efforts qui ne permettent pas une utilisation efficace des ressources. Il ressort aussi une multiplicité des pôles de décision et d'organes d'exécution qui ne s'inscrivent pas dans leur pluralité sur une politique clairement définie du point de vue stratégique liant effets des politiques sectorielles et objectifs globaux".

Au Congo:

"Les alternatives stratégiques de la lutte contre la pauvreté au Congo" a été le thème étudié par l'Unité de Recherche sur les Systèmes de Production Agricole (URSPA).

La pauvreté a été traitée du point de vue des ménages à partir d'une enquête spécifique, la première sur ce fléau dans le pays. Une définition "welfariste" de la pauvreté est fascinante mais difficile à opérationnaliser pour l'action même si : "l'appréhension de la pauvreté bien qu'ayant le revenu monétaire comme fondement, repose aussi sur la représentation culturelle de la richesse ... La vraie pauvreté est la situation de non intégration au groupe, d'absence de solidarités, d'exclusion de la vie traditionnelle". Pour les besoins d'analyse, l'étude congolaise a défini des critères objectivement mesurables et déterminé un seuil de pauvreté selon l'approche habituelle budget-consommation.

Sur cette base, 43,9% des ménages en milieu urbain et entre 48,5% et 79,7% de ceux des zones rurales étudiées sont pauvres.

Cette forte prévalence de la pauvreté est assez surprenante pour un pays connu pour être à revenus intermédiaires mais notons-le, que les dernières années de guerre ont plongé le pays dans une récession économique et sociale sans précédent. Ainsi, selon l'approche "welfariste", jusqu'à 64,8% des ménages de Brazzaville, soit bien plus que ceux identifiés par l'approche budget-consommation, se considèrent pauvres. Les stratégies de lutte contre la pauvreté développées par ces ménages sont cependant riches et diversifiées : exercice d'activités parallèles à l'emploi principal (95% des chefs de ménage de Brazzaville) ; inscription de la moitié des chefs de ménage dans des réseaux de solidarité et d'assistance mutuelle connus (associations de village d'origine, associations religieuses, tontines, associations sportives ou culturelles etc.) ; renforcement du recours aux traditionnels pour les soins de santé. De nouveaux phénomènes se développent malheureusement aussi, surtout en milieu urbain : explosion du nombre des "enfants de la rue" ; baisse importante du taux de scolarisation actuellement évalué à 50,3% à Brazzaville où celle-ci était quasi-universelle ; résurgence de certaines maladies (tuberculose, paludisme). Dans le contexte de guerre civile de l'étude, il est relevé un remarquable recul de l'Etat dans l'offre de services sociaux avec une réduction drastique du nombre de ses agents et de leurs salaires.

II.2 Le Projet RRPPS/AES

II.2.1 La mise en place du Projet

Le projet régional d'Afrique Orientale et Australe sur l'Etat et la Dynamique de la pratique et de la Recherche en matière de Politiques Sociales" a été créé en 1993 avec l'appui du CRDI. D'une manière générale, le projet a été conçu en réponse aux préoccupations croissantes relatives au rôle des politiques sociales dans le

processus de développement national. En effet, au cours d'une décennie et demie, la région d'Afrique Orientale et Australe avait connu des problèmes presque similaires : baisse du niveau de vie de la majorité des populations, dégradation des infrastructures sociales et services sociaux de plus en plus commerciaux/privés plutôt qu'étatiques/publics. Ces préoccupations ont été exprimées de manière concertée pour la première fois en organisant l'atelier régional sur les défis des politiques sociales dans les conditions socio-économiques en évolution rapide au cours des années 90. Tenu à Kampala du 3 au 7 mai 1993, cet atelier a regroupé les chercheurs et analystes des politiques sociales de l'Ouganda, de Tanzanie, de Zambie, du Botswana et du Zimbabwe.

Les questions méthodologiques et conceptuelles des politiques sociales ont été soulevées et la nature des régimes de politique sociale de chacun des pays participants a été examinée. Finalement, le contexte idéal et des priorités pour les politiques sociales dans la région ont fait l'objet de débats mais surtout d'un point de vue théorique et conceptuel. L'atelier a noté une augmentation générale des niveaux de pauvreté, une détérioration des conditions de nutrition, l'élargissement du fossé entre les revenus et l'inaccessibilité généralisée des services sociaux et autres de base pour les populations, les disparités entre les campagnes et les villes et entre les hommes et les femmes au niveau du développement national, l'augmentation des taux de chômage absolu et déguisé, l'insécurité sociale grandissante surtout au sein des groupes vulnérables, à savoir les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les handicapés et l'apparition d'un plus grand nombre d'enfants de la rue dans la région. Dans l'ensemble, la situation décrite était une situation de désespoir qui nécessitait d'urgence des interventions en matière de politiques sociales.

Etant donné que le premier atelier régional s'était limité à un examen théorique et conceptuel, les participants ont recommandé que l'atelier soit suivi d'études plus systématiques et empiriques traitant de l'état et de la dynamique de la pratique et de la recherche dans le domaine des politiques sociales dans chaque pays participant. Pour ce faire, les buts du RRP/AES ont été redéfinis ainsi : identifier les activités spécifiques qui constituent les politiques sociales dans la région, leur organisation, leur forme (activités résiduelles, axées sur le développement, institutionnelles, communautaires etc.), leur caractère intégré ou fragmentaire, statistique ou dynamique et adapté aux besoins sociaux naissants, les problèmes et aspirations nés des changements socio-économiques et structurels contemporains et déterminer dans quelle mesure les initiatives des politiques sociales étaient prises sur la base d'études empiriques et d'analyse.

Entre 1993 et 1995, il a été élaboré un projet de recherche régional que les pays participants ont modifié pour l'adapter à leurs préoccupations et particularités nationales en maintenant les objectifs régionaux, c'est-à-dire, mieux comprendre la conceptualisation, l'organisation, la portée et la pratique des politiques sociales et déterminer l'état, les faiblesses et les priorités en matière de recherche sur les

politiques sociales dans chaque pays participant. Les chercheurs et les praticiens qui ont participé au projet venaient des départements de l'Action sociale et de l'Administration sociale, et des Etudes féminines, Universités, Université de Makérére, du Département de l'Action sociale de l'Université du Botswana, de l'Ecole d'Action Sociale de l'Université du Zimbabwe, du Département des Etudes pour le Développement Social, de l'Université de Zambie, et du Département de Sociologie de l'Université de Dar es Salam en collaboration avec l'Institut National de Formation en Bien - Etre Social de Dar es Salam.

Les responsables et les personnes chargées de la mise en œuvre ont joué le rôle de chercheurs dans les équipes nationales et/ou ont été consultés dans le processus de la recherche.

Les études menées étaient essentiellement d'ordre qualitatif et visaient à collecter et à analyser les données qui permettraient de déterminer plus facilement les priorités de recherche ainsi que les perspectives et les contraintes de la pratique en matière de politique sociale. Des enquêtes ont été menées auprès des institutions et des particuliers compétents dans des domaines de la recherche et de la pratique des politiques sociales. Il s'agissait de : Ministères/Départements de l'Education, de l'Habitat, du Travail et des Affaires Sociales, de la Promotion de la Femme et du Développement Communautaire, des Collectivités Locales, de la Santé, de la Sécurité Sociale ainsi que des ONG, d'Institutions Religieuses, d'Organismes Bilatéraux et Multilatéraux, de Départements Universitaires des Sciences Humaines, de l'Education et des Sciences Sociales, avec les chercheurs qui y travaillent .

II.2.2 Les principaux résultats des recherches

En Tanzanie

L'étude de la Tanzanie visait à identifier, décrire et analyser les politiques sociales et les recherches en matière de politiques sociales en Tanzanie en termes de priorités, et les lacunes dans les pratiques des politiques sociales afin d'en améliorer la compréhension de la conceptualisation, le champ organisationnel; d'identifier le contexte et la nature des politiques sociales et les recherches sur les politiques sociales, les groupes cibles des problèmes sociaux en vue de promouvoir l'échange d'information et la collaboration entre les académiciens, les chercheurs, les décideurs, les planificateurs et les autres acteurs engagés dans les politiques sociales et les recherches sur les politiques sociales.

La recherche en Tanzanie a impliqué des acteurs venant de plusieurs disciplines notamment des académiciens, des praticiens, des décideurs qui ont constitué une équipe multi-disciplinaire.

L'étude a révélé que le concept de politique sociale est vaguement cerné par les décideurs et les praticiens. Nombreux assimilent les politiques sociales aux services de bien-être social, aux politiques publiques ou aux services sociaux.

L'étude a montré que la Tanzanie a expérimenté différents paradigmes de politiques sociales depuis l'indépendance. Les plus dominants étaient le régime de politique sociale dualistique suivi par le résiduel, l'institutionnel et le besoin fondamental. Avec l'acceptation des changements de l'idéologie de l'Ujamaa (socialiste), la politique sociale commençait à être marquée par les éléments socialistiques. Avec la Déclaration d'Arusha, la formulation de la politique relevait du Parti tandis que le Gouvernement se chargeait de la mise en œuvre. Mais le Parti n'avait pas le personnel compétent pour ce genre de travail. Ainsi les objectifs et les conditions de formulation des politiques sociales reflétaient les intérêts du Parti. Mais depuis 1985 avec l'acceptation des conditionnalités de la Banque Mondiale et du FMI, les priorités des politiques sociales ont commencé à changer, l'accent étant mis sur les forces du marché ; ce qui a commencé à creuser le fossé entre ce que le peuple attend de l'Etat et ce que l'Etat peut lui offrir. Les principaux centres d'intérêt des politiques sociales sont la pauvreté, les maladies, l'ignorance. De nos jours, la politique sociale se caractérise par le sélectivisme et l'universalisme.

La situation actuelle est caractérisée par une absence de feed-back entre le processus de prise de décision et les réévaluation des objectifs, des outils et des stratégies à employer. Aussi, les politiques sont incohérentes, incongrues avec une prédominance économique. Les politiques sociales sont d'approche top-down et donnent lieu à des duplications d'efforts.

L'étude a aussi révélé qu'il n'y a pas de relations directes entre les politiques économiques et les politiques sociales et souvent ces politiques sont contradictoires.

Plusieurs institutions s'occupent des recherches en politiques sociales sans qu'elles fassent réellement des recherches sur les politiques sociales mais plutôt sur les sciences sociales en terme d'approche, d'analyse, d'interprétation et d'utilisation des résultats. Les recherches sur les politiques sociales doivent:

- être orientées vers la définition des politiques
- être orientées vers l'action
- utilisées des approches multi-disciplinaires

Le processus, les résultats et le développement doivent engagés à la fois les partenaires, les décideurs, les bénéficiaires. Les résultats sont directement utilisés par les différents acteurs

Au Zimbabwe

Le but de l'étude du Zimbabwe était d'établir la nature et le processus des politiques sociales et de déterminer les domaines d'intérêt des politiques sociales dans la

satisfaction des besoins humains et des problèmes. L'étude devait aussi montrer les liens existant entre les pratiques et les recherches sur les politiques sociales. L'étude s'est focalisée sur le bien-être social, la sécurité sociale, l'éducation et la santé. La population cible a été les décideurs des Ministères, les promoteurs des politiques et les bénéficiaires.

L'étude a révélé que plusieurs facteurs ont influencé la formulation des politiques au Zimbabwe. Ce sont l'idéologie, la disponibilité des ressources, les politiciens, la culture et l'influence des agences d'aide bilatérales et multilatérales. Il est aussi clair que la philosophie de la ségrégation raciale a joué un rôle dans la formulation des politiques sociales pendant la période coloniale. On s'est rendu compte que la philosophie qui consistait à accorder une scolarisation gratuite et des soins gratuits aux populations dont les salaires étaient inférieurs à 150 \$ Zimbabween était basée sur des considérations idéologiques. Le Gouvernement a réalisé plus tard, vers les années 1990, que la disponibilité des ressources était un déterminant important pour les politiques sociales.

S'agissant des agents impliqués dans le processus des politiques sociales, l'étude a révélé que les politiciens du parti au pouvoir et les technocrates du Gouvernement ont joué un rôle dans ce processus. Il y avait une très faible implication de la société civile dans la formulation des politiques sociales. C'est seulement au niveau de la mise en œuvre que l'on pouvait noter quelque partenariat entre l'Etat, les ONG et le secteur privé.

Les recherches sur les politiques sociales étaient sectorielles. Il y avait un manque de collaboration et de dialogue entre les chercheurs, les décideurs et ceux chargés de la mise en œuvre.

En Zambie

L'étude réalisée en Zambie se proposait de donner un éclairage au développement d'une cohérence des politiques sociales et d'identifier, les lacunes et les priorités en matière de recherche sur les politiques sociales de manière à rendre les résultats accessibles pour la formulation des politiques.

L'étude a montré:

- une absence de conception claire des politiques sociales parmi les acteurs clés.
- il n'y a pas de lignes directrices claires sur les politiques sociales excepté pour la mise en œuvre sans savoir ce que l'on doit en attendre. Ce manque de lignes directrices empêche le Gouvernement d'être pro-actif.
- ceux qui identifient les politiques sociales les perçoivent comme étant la provision des services sociaux tandis que les autres attachent les politiques sociales aux ministères spécifiques telles que l'éducation, la santé, le développement communautaire et le bien-être social.

- la perception des politiques sociales par les ONG est déterminée par leur mandat et varie en conséquence;

L'étude a montré aussi que le Gouvernement central est perçu comme l'acteur clé dans la formulation des politiques. Les administrateurs situés à un bas niveau de la hiérarchie n'interviennent pas de façon significative dans la formulation. Le rôle des ONG a été perçu dans le plaidoyer. Les bailleurs de fonds jouent un rôle capital dans la formulation des politiques bien que leur rôle se confonde à l'assistance technique et financière. Cependant il y a une certaine perception que les bailleurs tendent à dicter dans les termes de l'assistance.

L'étude a montré un manque de participation des communautés dans la formulation des politiques sociales tandis que plusieurs ONG encouragent ce type de participation.

III Tendances de l'utilisation des résultats de la recherche sur les politiques sociales

L'utilisation des résultats de la recherche est le point critique qui détermine l'efficacité de la recherche. Le Gouvernement du Burkina Faso déclare être intéressé par les recherches entreprises dans le cadre du Réseau et attend de trouver la réponse à sa préoccupation à savoir comment institutionnaliser les pratiques de solidarités traditionnelle pour la prise en charge des groupes défavorisés. Les chercheurs s'interrogent sur la non utilisation des résultats de la recherche par les Gouvernements africains dont les membres sont pour la plupart des universitaires en tout cas des scientifiques ou ingénieurs.

Ces deux discours indiquent d'une part, qu'il y a une attente réelle, un marché potentiel prêt à absorber les résultats de la recherche mais dont il faut cerner le besoin et, d'autre part, il existe des agendas cachés au niveau de chaque groupe d'acteurs qui motivent l'utilisation ou non des résultats de la recherche.

Ainsi, le concept de l'utilisation des résultats de la recherche renvoie à la notion de recherche pertinente, utile et utilisable.

Une recherche est dite pertinente lorsqu'elle accroche l'expression de la demande sociale. Généralement, la recherche dite académique s'attache à explorer des espaces qui s'éloignent des besoins de la société. En outre, la faiblesse des capacités institutionnelles et d'entreprise en Afrique ne permet pas à la recherche d'être anticipative ou pro-active. Les chercheurs, dépourvus de vision ne peuvent scruter les ferments ou les prémices des mutations sociales de sorte qu'ils sont

désarmés lorsqu'il s'agit de mettre à la disposition des décideurs des éléments nécessaires à l'amortissement des chocs entraînés par ces mutations.

La recherche utile est celle qui non seulement rencontre les besoins de la société mais qui s'attaque aux problèmes urgents du moment. Les besoins de la société sont si nombreux qu'il faut savoir en établir des priorités. Des outils éprouvés existent pour la détermination, par les bénéficiaires, de priorités. Il faut donc savoir identifier et décrypter les besoins prioritaires des bénéficiaires. Ceci n'est possible que dans un processus de dialogue avec les intéressés. On ne trouve malheureusement pas, dans nos pays, des mécanismes formels qui permettent d'établir ce dialogue afin de capter l'expression structurée ou non des besoins des bénéficiaires. Cette lacune commande la nécessité d'un partenariat entre les chercheurs et les autres groupes d'acteurs et l'instauration des mécanismes de dialogue. La notion de bénéficiaires est en fait une notion composite parce qu'elle s'adresse à des entités qui peuvent être à la fois, en fonction des objectifs et des résultats, des acteurs ou des bénéficiaires.

Une recherche peut être utile pour un certain groupe donné de bénéficiaires à un instant donné sans qu'elle le soit pour un autre groupe au même instant. D'où la notion de recherche utilisable. C'est une recherche qui répond aux attentes, aux objectifs et aux intérêts en un mot les agendas cachés d'un groupe d'acteurs à un moment précis. Pour que la recherche rencontre l'agenda du bénéficiaire, elle doit être faite dans les délais requis et fournir des informations pratiques conformes à ses intérêts qui lui permettraient de les traduire en action. Ce type de recherche mobilise des ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières importantes parce qu'elle doit se faire dans des délais brefs afin d'être en résonance avec le calendrier du bénéficiaire et couvrir en même temps un champ assez vaste avec des compétences multiples.

Au delà de ces considérations, la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre tous les partenaires est le gage de succès de l'utilisation des résultats de la recherche. Ces mécanismes qui impliquent l'engagement de tous les acteurs dans le processus de la recherche depuis la conception jusqu'à l'utilisation permettent à chaque partenaire de s'informer sur la génération des savoirs et de capter les informations nécessaires à son utilité.

Le réseautage est un des mécanismes qui a été expérimenté dans le cas de l'Afrique de l'Ouest et du Centre où les chercheurs, les décideurs, les ONG, les bénéficiaires ont travaillé ensemble dans un même réseau. La coordination a été assurée, selon le pays, par des décideurs (Burkina Faso, Congo), des chercheurs (Cameroun, Guinée), des ONG (Ghana) ou des privés (Côte d'Ivoire, Mali).

Le réseau est un instrument pour la dissémination de l'information et pour la mobilisation des ressources; un forum de partage de connaissance et d'expériences et un point focal pour une action collective. C'est une alliance

d'individus, d'organisations ou de groupes qui ont en commun une vision, des objectifs, des buts et des valeurs travaillant pour l'enrichissement mutuel.

III.1 Le cas du RRPS/AOC

Bien qu'ils soient empiriques et disparates, les travaux de recherche du RRPS/AOC ont traité de multiples facettes des politiques sociales avec en perspectives la nécessité d'en améliorer la conception en vue de la satisfaction des besoins essentiels des populations. Le sujet a été choisi de façon collégiale entre les différents partenaires qui ont été impliqués dès le départ jusqu'à la dissémination. Ce partenariat a permis à chaque acteur, notamment le Gouvernement, de s'approprier des résultats pour les intégrer dans leur plan ou stratégies d'action.

A l'issue des travaux de recherche, un séminaire de dissémination des résultats a été tenu dans chaque pays du Réseau. Ce séminaire avait pour but de:

- restituer les résultats obtenus auprès des partenaires, notamment ceux ayant participé au forum d'identification du thème de recherche;
- de faire valider les résultats par les partenaires et identifier ceux susceptibles d'être utilisés
- développer des stratégies nécessaires à l'utilisation des résultats et leur donner une valeur ajoutée;
- créer les conditions requises pour la conception des politiques sociales nationales.

Au Cameroun les résultats de la recherche entreprise sur l'accès des femmes aux services de santé ont été utilisés pour la définition de la nouvelle stratégie gouvernementale pour l'amélioration de l'état sanitaire de la population qui est une priorité pour la pays. Les résultats ont permis d'élaborer la nouvelle carte sanitaire du pays, d'envisager une meilleure gestion de la planification du personnel sanitaire et une meilleure organisation pour l'entretien des équipements dont le choix d'acquisition est désormais dicté par les possibilités de service après-vente.

L'amélioration des services sanitaires implique aussi la formation intrinsèque du personnel avec des mesures incitatives pour la promotion des ressources humaines qualifiées.

Les recherches ayant montré que le faible accès des femmes aux services de santé avait à la fois des causes culturelles et économiques, le Gouvernement a entrepris d'assurer l'éducation de base d'abord par la sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles et des femmes. Une vaste campagne

d'Information d'Education et de Communication (IEC) a été engagée dans le pays avec le concours des mass médias. Un programme spécifique aux hommes sur le problème de santé de la femme a été inclus dans cette campagne du reste complétée par l'alphabétisation fonctionnelle des femmes. En outre, des dispositions ont été prises pour améliorer la situation financière des femmes par :

- l'ouverture des lignes de financement pour les micro-projets productifs ;
- l'encouragement de la femme aux activités productives ;
- l'enrôlement de la femme dans le mouvement coopératif pour une meilleure production.

L'équipe du Mali qui a étudié l'expérience des CSCOM a mis en relief que la participation des communautés est encore faible en raison, entre autres, des pesanteurs socio-culturelles. Les résultats ont permis d'envisager la mise en place des stratégies pour améliorer la participation communautaire. La recherche a mis en lumière les possibilités offertes à travers les mécanismes de solidarité pour favoriser l'accès des défavorisés aux services de santé, notamment dans le contexte de la décentralisation. Cette capacité de solidarité est différente d'une zone à une autre et dépend des capacités socio-économiques de la zone. Il y a donc une nécessité de développer les mécanismes modernes de solidarité comme les mutuelles ou autres réseaux.

En Guinée, l'étude sur l'initiative de Bamako en relation avec la pauvreté a montré que la prise en charge des indigents demeure un problème dans la mesure où il n'y a pas de budget approprié affecté à cette prise en charge. Les résultats ont permis de poser le problème de la grille de discrimination des catégories d'indigents (ceux qui sont indigents et ceux qui ne le sont pas). Les éléments des résultats des recherches sont rentrés dans le plan d'action adopté par le Gouvernement et soumis à l'Assemblée Nationale pour adoption.

Au Ghana, le Gouvernement a positivement salué la création du réseau dont le lancement a coïncidé avec le moment où le Gouvernement entreprend des réformes. Le thème qui a été confié à l'équipe rentre dans les priorités du Gouvernement qui a convoqué récemment le Forum Economique National lequel a regroupé différents partenaires ainsi que les membres de l'opposition pour engager un dialogue afin d'avoir des résultats compréhensibles que l'on peut mettre en œuvre. De même, la Commission Nationale du Plan se préoccupe aussi des problèmes des capacités des ressources humaines.

Autant le Gouvernement accueille favorablement les résultats des travaux de recherches, autant il est réservé sur les efforts supplémentaires à entreprendre pour le développement des capacités des ressources humaines. En effet, pendant de longues dates, le Gouvernement a formé des "cerveaux" qui, compte tenu de la situation de pauvreté de nos Etats, se sont exilés pour se positionner sur le marché international de l'emploi.

Au Burkina Faso, la recherche s'est appuyée fondamentalement sur les orientations politiques du Gouvernement pour qui, le concept de protection sociale est fondé sur la sécurité sociale ou la sécurité humaine. Il s'agit donc de définir une cohérence dans les différentes politiques :

- cohérence verticale d'un secteur par rapport à un autre secteur ;
- cohérence transversale parce que la question sociale a été morcelée en plusieurs ministères.

A la lumière des résultats de la recherche, le Gouvernement espère faire émerger à la surface beaucoup d'emplois souterrains qui peuvent être organisés avec un minimum de sécurité sociale accordée aux agents et ces emplois peuvent en retour participer à l'assise de l'élargissement de l'assiette fiscale.

Au Congo, le rapport a été remis officiellement au Gouvernement en présence des Membres du Parlement, des Représentants des partenaires au développement, de la société civile et de la communauté scientifique. Certains résultats sont utilisés par l'UNICEF pour l'élaboration du programme intérimaire.

III.2 Le cas du PRRPPS/AES

Les études par pays menées dans la région d'Afrique Orientale et Australe ont révélé que les résultats de la recherche sur les politiques sociales alimentaient parfois les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques sociales quoique ce soit à des degrés d'intensité divers selon le type de recherche, l'objectif de la recherche et le bailleur de fonds.

A l'exception de la Tanzanie où il a été mis en place un réseau informel, l'absence de mécanisme de partenariat entre les différents acteurs a été ressenti comme un handicap majeur pour l'utilisation des résultats dans les pays de l'Afrique de l'Est et du Sud.

Pour la Tanzanie, l'établissement du réseau a été rendu nécessaire comme cadre commun afin de s'attaquer aux problèmes de politiques sociales, pour partager les compétences, les ressources et les informations et assister les partenaires en terme de développement de capacités, pour réduire la duplication et établir des mécanismes d'appui.

La Tanzanie s'est intéressée à la formulation des politiques sociales, aux interrelations entre les politiques économiques et les politiques sociales et les pratiques des recherches en politiques sociales et la manière dont les résultats pouvaient être utilisés. Le langage utilisé, débarrassé du jargon académique, a favorisé le dialogue entre les différents partenaires. Ainsi les résultats ont pu être appropriés par certains membres du réseau. Les médias ont été aussi mi à contribution pour la diffusion des activités du réseau.

La position et l'audience dont jouit l'institut dans le pays a facilité le marketing des résultats pour leur utilisation. Ces résultats ont été utilisés aussi bien dans les curricula universitaires soit dans la formulation des politiques que dans l'établissement de la vision nationale des politiques sociales.

La faiblesse des moyen financier a limité l'utilisation des résultats.

En Zambie, l'utilisation des résultats n'a pas été réellement effective. L'étude n'était pas orientée par une demande. Les utilisateurs potentiels n'étaient pas identifiés ni impliqués dans la conception et la mise en œuvre de l'étude.

Il n'y a pas de cadre institutionnel de coordination des recherches sur les politiques sociales.

Les rapports de recherche n'ont pas fourni suffisamment d'informations sur les choix méthodologiques et les techniques employées afin de permettre aux utilisateurs intéressés d'apprécier à leur juste valeur le mérite ou le démérite des résultats. L'importance des résultats comme intrants dans la formulation des politiques n'était pas mis en relief.

Au Zimbabwe les recherches ont fait une analyse de la situation dans la formulation des politiques et ont servi de base pour les évaluations du programme de surveillance de site sentinelle en vue du contrôle des efforts de la réforme en rapport avec les mesures politiques en faveur du bien être des Zimbabwéens.

La participation du Gouvernement au niveau ministériel et des départements qui s'occupent des services sociaux à tous les niveaux du cycle du programme a assuré l'implication de tous les utilisateurs y compris les bénéficiaires.

Le calendrier de la recherche au Zimbabwe a coïncidé avec le lancement de l'étude sur l'estimation de la pauvreté et les recommandations venant de la recherche du projet ont été très utiles et utilisées dans la dissémination des résultats. Ainsi, l'idée de lancer un forum pour la réduction de la pauvreté a été suggérée durant les discussions de la recherche au niveau national. Ce forum a été une étape importante dans les débats sur l'état des politiques.

D'une manière générale, s'agissant de l'ensemble des études menées en Afrique de l'Est et du Sud, les résultats de la recherche en matière de politique sociale orientée vers l'action étaient surtout utilisés dans la conceptualisation, la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes et projets. La recherche à orientation pratique sur les politiques sociales menée à la demande d'organismes

bilatéraux, des ONG et de certains ministères publics pour des interventions spécifiques a donné des résultats facilement utilisables du fait de leur ciblage.

La lutte contre le SIDA, les secteurs de l'éducation et de la santé constituent d'importants exemples où certains programmes et projets ont été conçus, exécutés et suivis conformément à des orientations tracées suivant les résultats de la recherche sur les politiques sociales. Les connaissances acquises grâce à la recherche sur les politiques sociales ont en outre été utilisées dans la mobilisation au niveau communautaire, la formation et l'élaboration de projets.

Par contre, les résultats de la recherche en matière de politique sociale orientée vers l'université n'ont pas été beaucoup utilisés dans la conception et la mise en œuvre des politiques sociales. Les résultats ont été plutôt utilisés pour l'enseignement, l'amélioration de programmes nouveaux et plus appropriés.

Les résultats des recherches en matière de politiques sociales orientée vers l'université ont fait l'objet d'utilisation pratique minimale pour plusieurs raisons :

- la plupart n'étaient pas orientés vers l'action mais avaient un caractère intellectuel; par exemple les recherches visaient principalement à prouver les relations entre des variables en présentant beaucoup moins de recommandations pratiques et réalisables.
- l'épaisseur traditionnelle des rapports techniques les rendait moins facile à lire pour la majeure partie du personnel non technique qui comprend des dirigeants et des personnes chargées de la mise en œuvre des politiques sociales. Cette question a été soulevée par plusieurs responsables auprès desquels une enquête a été menée en Ouganda au cours de l'étude par pays; ce qui fait ressortir la nécessité de rédiger des manuscrits de recherche non technique dans un style plus simple et plus compréhensible en dehors des rapports techniques.
- la nature de la recherche académique sur les politiques sociales qui rendait ses résultats moins utilisables.

Il y avait apparemment au niveau des gouvernements de la région d'Afrique Orientale et Australe, une absence de culture de l'utilisation des résultats de la recherche dans la formulation et la mise en œuvre des politiques sociales. Les études menées en Ouganda, en Tanzanie, au Zimbabwe et au Botswana ont révélé que le fonctionnaire était l'un des agents les plus puissants de la formulation des politiques dans le secteur social. Pourtant, les technocrates consultaient rarement les bénéficiaires supposés des politiques sociales conçues et mises en œuvre soit directement, soit à travers la recherche.

L'exception s'observait dans les programmes / projets financés par des bailleurs de fonds où la recherche constituait un volet important nécessitant ainsi l'utilisation des résultats de la recherche. Les projets eau et assainissement, SIDA, santé et les projets relatifs aux femmes et aux enfants dans les services publics/ministères soutenus par l'UNICEF, DANIDA, le PNUD, L'USAID, la Banque Mondiale, utilisaient les résultats de la recherche dans leur conceptualisation, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation. La recherche était partie intégrante de l'ensemble du processus d'exécution des programmes ou projets.

Probablement, les programmes financés par les Gouvernements utilisaient moins des résultats de recherche parce que la recherche n'était pas prévue étant donné qu'elle n'était même pas budgétisée. Cependant, la simplicité trompeuse des phénomènes sociaux peut expliquer l'insuffisance du financement de la recherche sur les politiques sociales et de l'utilisation des résultats de la recherche sur les politiques sociales par les technocrates des Gouvernements. La plupart des responsables et des personnes chargées de la mise en œuvre tendent à croire qu'il n'est point besoin de financer la recherche sur les politiques sociales dans la mesure où les relations causales semblent être évidentes même, sans étude empirique. Par exemple, les taux les plus élevés d'abandon scolaire au primaire sont attribués aux coûts économiquement élevés de l'éducation. Par conséquent, l'on pense que dans la mesure où la plupart des parents sont pauvres, les dispenser des frais de scolarité atténuerait le problème.

Ce raisonnement a entravé en Ouganda la mise en œuvre d'une politique d'Education Primaire Universelle (EPU) par laquelle quatre enfants par famille ont été dispensés du paiement des frais de scolarité. Aussi plausible que soit cette politique, il convenait également de noter que la rétention et l'application du cycle de l'école primaire ne sont pas uniquement influencées par les coûts directs mais également par des facteurs de demande tels que les coûts d'opportunité et la volonté des parents à maintenir un enfant à l'école. Les coûts d'opportunité comprennent le travail que peut effectuer l'enfant à la maison, le revenu qu'un enfant peut avoir et le revenu que les parents peuvent avoir parce que l'enfant accomplit les tâches que les parents auraient autrement assumées. L'engagement des parents entraîne le suivi de la fréquentation quotidienne de l'école par les enfants, de leur propreté et de leur présentation ainsi que l'adoption de normes encourageant la fréquentation régulière et ponctuelle de l'école. Etant donné que les coûts d'opportunité et l'engagement des parents n'étaient pas connus à priori, leur étude empirique aurait servi à promouvoir l'EPU, car indépendamment de la dispense de frais de scolarité, les problèmes de fréquentation scolaire sont toujours manifestes. Les résultats de la recherche auraient pu être utilisés dans la mise en œuvre de la politique EPU, car ils auraient pu faire ressortir les forces communautaires/familiales sur lesquelles compter et les faiblesses communautaires familiales à corriger pour que les enfants terminent le primaire.

Au Ministère de la Promotion de la Femme et du Développement Communautaire, l'amélioration des faibles conditions socio-économiques des femmes a surtout été perçue en terme d'octroi de crédit (en espèces et en nature) et de diffusion de connaissances juridiques et d'aptitudes permettant aux femmes d'accéder aux ressources qui leur manquent. Aussi importants que soient les projets, ils traitent peu des structures sociales, processus et relations sectaires qui sont à la base du manque de ressources des femmes en premier lieu.

Dans le cas de la stratégie de diffusion de connaissances juridiques, une plus grande maîtrise du droit ne suffit pas à assurer la jouissance des droits reconnus, car la jouissance des droits n'est pas un processus automatique. De puissantes contraintes sociales, culturelles, psychologiques et politiques empêchent les femmes de jouir de ces droits reconnus. Les structures sociales n'encouragent pas les femmes ou ne leur permettent pas d'agir indépendamment dans leurs propres intérêts. En fait, les femmes sont plus culturellement piégées et craignent les conséquences sociales qu'entraîne une poursuite agressive de leurs droits reconnus au cas où ceux-ci seraient violés particulièrement par des personnes ou groupes avec lesquels elles entretiennent des relations sociales interactives, par exemple des conjoints, les beaux-parents, les parents etc.

Les exemples ci-dessus illustrant la simplicité trompeuse des phénomènes sociaux qui ont influencé la sous-utilisation des résultats de la recherche sur les politiques sociales par les technocrates ont encore été accentués par des partenariats et des collaborations inappropriés entre les chercheurs et les utilisateurs réels ou potentiels.

Les conclusions des études de la région d'Afrique Orientale et Australe ont toutes fait ressortir qu'il n'existait apparemment aucun programme unificateur entre les dirigeants et les personnes chargées de la mise en œuvre des politiques sociales et les chercheurs. Il a plutôt été observé une suspicion et une méfiance mutuelle entre les deux groupes. Les responsables de l'élaboration des politiques et les personnes chargées de la mise en œuvre considéraient les chercheurs comme des théoriciens (à savoir des écrivains peu pratiques, irréalistes et paresseux) tandis que pour les chercheurs, les praticiens étaient rigides, bureaucrates, conservateurs et imperméables au changement et aux idées fraîches. La situation était pire si les chercheurs étaient basés à l'université. Ils étaient censés être orientés vers la tour d'ivoire, c'est-à-dire détachés de la réalité pratique. En effet, les études d'ESA ont fait état de la tendance des technocrates à rejeter les conclusions de recherches basées à l'université en faveur des conclusions des chercheurs non basés à l'université tels que les consultants locaux, mais le plus souvent, les "experts étrangers" de la Banque Mondiale, du système des Nations Unies et les entreprises de consultation commerciale occidentales.

En raison de la suspicion mutuelle et des rapports faibles, il manquait aux chercheurs en matière de politique sociale le courage de mettre à la disposition des

technocrates les résultats de la recherche. On dirait que la non-utilisation des résultats de la recherche par le technocrate était une conclusion perdue. Plusieurs études sont faites dans les universités de la région, mais elles servent à accumuler plus de connaissances à des fins de promotion et à des fins universitaires, mais pas à des fins d'utilisation pratique. C'est après tout l'objectif premier de l'université. Néanmoins, les résultats de recherche ont révélé que l'utilisation des résultats de recherche sur les politiques sociales présentait des inconvénients intrinsèques pour le chercheur. La plupart des chercheurs n'étaient pas qualifiés dans les méthodes pures de recherches sur les politiques sociales car ils étaient formés dans les sciences sociales générales, à savoir la psychologie, le travail social, la géographie, les études féminines etc. Ainsi, la plupart des recommandations pratiques apparaissent clairement. De plus, les dirigeants / les personnes chargées de la mise en œuvre étaient rarement consultés au cours de la rédaction de la proposition, de la collecte et de l'analyse des données et de la rédaction du rapport final. Probablement, en conséquence, l'utilisation pratique des résultats de ces études n'était pas importante pour les technocrates.

Et enfin, le manque de ressources techniques, financières et matérielles a empêché l'utilisation des résultats de la recherche en matière de politiques sociales. Les bailleurs de fonds pourraient ne pas financer des ateliers de diffusion qui réuniraient des technocrates et des chercheurs, prédisposant les premiers aux résultats de recherches disponibles. Même lorsque ces financements sont disponibles, les services publics qui sont le plus souvent coincés financièrement pourraient être incapables d'utiliser les résultats de recherche qui supposent de nouvelles approches et entraînent éventuellement la cessation des méthodes de travail courantes. Le personnel pourrait aussi ne pas être disponible sur place, alors que le recrutement pourrait être difficile. Par conséquent, l'utilisation des résultats de la recherche est bloquée par une suite de problèmes qui doivent être réglés en même temps, si la sous-utilisation doit être améliorée.

IV Stratégies pour la promotion de l'utilisation des résultats de la recherche sur les politiques sociales

IV.1 La position du problème

Il y a encore quelques années, les politiques des Etats étaient orientées vers des politiques économiques dont les modèles mathématiques avaient peu ou pas de prise sur le réel mais en tout cas ont montré leurs limites quant à la résolution des problèmes sociaux. Les Etats se rendent à l'évidence de l'impérieuse nécessité d'élaborer des politiques sociales sur la base des données scientifiques issues des savoirs endogènes. D'où la nécessité de produire une recherche fiable, pertinente utile et utilisable. Ainsi, l'utilisation des résultats des recherches pour la formulation et

la mise en œuvre des politiques sociales devient une pierre angulaire pour l'ensemble des acteurs intéressés par les politiques sociales.

Plusieurs facteurs influencent la non utilisation des résultats des recherches. Il y a des pesanteurs politiques, sociales, culturelles, historiques mais il y a aussi l'absence d'une culture d'utilisation des résultats de la recherche. Une recherche d'intérêt pratique et utilisable exige un engagement réel des décideurs. En effet, actuellement, dans beaucoup de pays africains, les Ministres sont des universitaires ou des diplômés de l'enseignement supérieur, comme tel, ils comprennent la nécessité de l'utilisation des résultats. Il y a certainement d'autres tensions ou d'autres conflits d'intérêt qu'il faut prendre en ligne de compte. Il faut par exemple considérer l'économie politique des politiques sociales. A long terme et globalement, une bonne politique sociale entraîne des gains pour tous les acteurs et pour toute la population. Une bonne politique sociale donne du développement humain durable à long terme. Mais on sait exactement qu'à court terme et localement, ce qui est gagné par les uns est malheureusement perdu pour les autres et souvent ce que l'on doit donner aux uns on doit malheureusement le prendre aux autres. Ceci pour des raisons de contraintes budgétaires mais aussi pour d'autres contraintes.

Il est important, pour ne pas se méprendre de savoir que tous les décideurs ne sont pas nécessairement des alliés pour ou en faveur des politiques sociales. Les intérêts des acteurs peuvent diverger et si l'on ne prend pas cela en ligne de compte, les résultats de la recherche vont finir dans les tiroirs parce que ceux qui ont intérêt au *statu quo* auront seulement enterré les réformes. C'est une dimension qu'il faut prendre en compte de façon explicite. Donc la volonté politique clairement affirmée même de façon consensuelle n'est pas une condition suffisante. Il n'y a aucun Gouvernement au monde qui soit contre le bien-être des enfants; il n'y a pas de groupe social, il n'y a pas de culture, il n'y a pas de civilisation, il n'y a pas d'histoire ou de région qui soit contre le bien-être des enfants, et pourtant il n'y a pas de changements sur des acquis aussi simples que la vaccination; donc il faut tenir compte de l'économie politique des réformes des politiques sociales et cela doit être une dimension explicite des résultats de la recherche si elle veut être utilisée au risque de finir dans le tiroir.

Le succès de l'utilisation des résultats des recherches n'est qu'une résultante du processus d'un type de recherche dont l'exécution obéit à une certaine démarche et à certaines conditionnalités. Les forces et les faiblesses des expériences du Réseau RPS/AOC et du Projet RRPPS/AES exposées à l'éclairage de la réunion de Ouagadougou permettent de dégager des principes sinon des stratégies qui garantissent la promotion et le succès de l'utilisation des résultats des recherches pour l'élaboration des politiques sociales.

IV.2 L'orientation de la recherche

Pour des raisons de promotion de leurs carrières, les chercheurs, on le comprend, s'investissent dans une recherche de type académique qui s'illustrent par la détermination du chi deux, de la probabilité, des degré de liberté etc.. et dont le choix du sujet relève de la seule discrétion du chercheur. Une telle recherche qui sert à faire avancer les connaissances ne produit pas une information utilisable et ne rencontre pas nécessairement la demande sociale.

Certaines recherches décrivent la situation sans en donner les déterminants. Il est donc difficile de les utiliser dans l'élaboration des politiques si les relations ne sont pas bien établies. Les recherches doivent indiquer aux décideurs des alternatives pour résoudre un problème et quelle en est l'implication politique.

La recherche utile et utilisable pour la formulation des politiques sociales est une recherche qui obéit à une programmation responsive c'est-à-dire dont le thème répond aux préoccupations prioritaires des acteurs intéressés et rencontre l'expression de la demande sociale pour la satisfaction des besoins fondamentaux des populations.

Il importe que la recherche soit plus orientée vers l'action et qu'elle soit participative. Les recherches sur les politiques sociales doivent aussi être orientées vers la réduction des écarts de genre. Les résultats doivent être exprimés de façon à être exploités par les différents acteurs sociaux. Au lieu d'une longue littérature, les résultats doivent être présentés, tout en les argumentant, en quelques pages sous forme de recommandations pratiques.

IV.3 L'équipe de recherche

L'équipe de recherche doit associer la rigueur scientifique sur le plan conceptuel et analytique et l'intérêt pratique des résultats de la recherche. En outre compte tenu de la complexité des politiques sociales et de l'étendue de leur champ opératoire, les recherches sur les politiques sociales ne doivent pas être seulement l'apanage des académiciens. La conjonction des telles exigences oblige à composer une équipe multi-disciplinaire et qui implique tous les acteurs (chercheurs, décideurs, planificateurs, partenaires au développement, bénéficiaires) dans le processus de la recherche. Au Burkina Faso, au Congo, en Tanzanie et au Zimbabwe, des décideurs ont fait parti des équipes de recherche.

Le meilleur dispositif consiste à doubler l'équipe de recherche de mécanismes de concertation où s'expriment les besoins de chaque acteur.

Le comité de pilotage qui regroupe les différentes catégories socio-professionnelles, paraît être un bon exemple. Ce comité est à la fois une espace de dialogue et de concertation et aussi un lieu d'arbitrage des priorités. Le comité de pilotage permet de renforcer les liens entre les chercheurs et les décideurs tout en brisant la

méfiance. Ce niveau de concertation peut être déjà un niveau d'analyse et d'absorption des résultats de la recherche par les différents acteurs.

IV.4 Le partenariat

Les rapports sociaux entre les décideurs et les chercheurs sont souvent teintés de suspicion. Il est absolument nécessaire de construire un réel partenariat entre les dirigeants/personnes chargées de la mise en œuvre des politiques sociales et les chercheurs. Un tel partenariat permet une adhésion et une responsabilisation effective de l'ensemble des acteurs et favorise la communication sociale. L'établissement d'un partenariat entre l'Etat, la société civile, les partenaires au développement, la communauté scientifique, la communauté de base et tous les autres acteurs autorise une répartition claire de leurs rôles et responsabilités respectifs. La tendance a été de laisser les bailleurs de fonds, surtout étrangers établir les programmes. L'élaboration de projet et la collecte et l'analyse des données devraient également être faites conjointement par tous les acteurs si l'on veut utiliser les résultats de manière pratique. Un partenariat s'avère donc nécessaire pour l'utilisation plus efficiente et effective des maigres ressources dans la conception et la mise en œuvre des politiques sociales. Cela implique une détermination claire des préoccupations prioritaires des politiques sociales dont la solution dépend au moins dans une certaine mesure de l'information. Les partenaires intéressés par les résultats doivent être identifiés dès le départ et impliquer pleinement dans le processus.

Dans ce partenariat, l'Etat reste le partenaire privilégié parce que responsable de la définition des politiques. Il trouve dans ce partenariat un lieu où il exprime clairement ses lignes directrices pour la définition des politiques sociales.

La recherche a pour rôle essentiel d'aider à la décision en fournissant en temps opportun les informations nécessaires aux choix stratégiques.

Le partenaire au développement apporte non seulement l'assistance financière et technique mais intervient aussi dans l'orientation de la formulation des politiques.

La communauté de base profite de cet espace communicationnel pour faire émerger ses préoccupations et capte les choix prioritaires des autres acteurs.

Le partenariat est un mécanisme d'échange d'information mais peut aussi être un lieu d'apprentissage pour la culture de l'utilisation des résultats de la recherche.

IV.5 Le financement de la recherche

Un adage devenu trivial dit : « qui finance la recherche contrôle la recherche » et est en droit d'en utiliser les résultats. Une recherche destinée à aider à la prise de

décision doit se faire dans les délais les plus brefs afin que les résultats rencontrent l'agenda ou le programme du Gouvernement ou des partenaires. Un tel type de recherche nécessite la mobilisation des ressources humaines de haut niveau et des moyens financiers conséquents et facilement mobilisables. La limite de financement hypothèque, on le sait, une recherche de qualité. La faiblesse des moyens financiers a constitué une contrainte majeure au niveau des coordinations nationales du RRPS/AOC pour la mobilisation des ressources humaines.

La part de financement de l'Etat est souvent sous-estimé alors qu'il contribue significativement ne serait-ce que sous forme de salaires, de logistique etc. Cependant, le financement direct de l'Etat pour la recherche demeure insuffisant. Il est à recommander d'inclure l'activité de recherche et son financement dans le programme. Cette pratique qui est systématique chez les partenaires au développement devrait être acquise par l'Etat.

IV.6 L'ancrage institutionnel

L'utilisation des résultats dépend dans une large mesure de l'ancrage institutionnel de l'activité de recherche. Cela dépend du poids de l'institution de tutelle de l'activité de recherche et de l'audience du coordonnateur national et de l'équipe de recherche dans le pays. En effet, l'utilisation des résultats relève dans une certaine mesure du degré d'engagement du décideur et du militantisme du coordonnateur. Il faut organiser un véritable plaidoyer et exercer un lobbying auprès des partenaires pour convaincre de l'utilité des résultats. Il faut savoir repérer et toucher les leaders d'opinion comme canal de diffusion des résultats. Ainsi dans les équipes de recherche, il faut intéresser des chercheurs qui ont une audience certaine.

L'activité de recherche doit être abritée sinon supervisée par le Ministère qui est directement intéressé par les résultats et au sein duquel sera organisé le comité de pilotage.

Il faut aussi intéresser la Commission Nationale du Plan qui est la cellule ouvrière dans la formulation des politiques du pays

Les Parlements qui sont aussi un niveau d'intervention dans la définition des politiques notamment lors de l'examen et l'adoption de la loi de finance doivent être intéressés. En Guinée; des éléments des résultats issus des travaux de recherche ont été adoptés par le Gouvernement puis envoyés au Parlement. C'est aussi le cas au Congo, au Ghana et en Tanzanie.

IV.7 La dissémination des résultats

Pour être exploités, les résultats doivent être visibles. Il faut organiser des ateliers et des séminaires de dissémination des résultats. La dissémination n'est efficace qu'à des moments donnés.

Les résultats doivent donc être publiés et disponibles pour les différents acteurs. Cette disponibilité doit coïncider avec l'agenda des différents acteurs. Ils doivent être disponibles avant l'élaboration des plans et programmes des Gouvernements.

Pour les partenaires au développement, ces résultats doivent être disponibles au moment de :

- l'analyse de la situation du pays pour la confection des programmes
- l'évaluation à mi-parcours
- l'évaluation finale

Il est judicieux de mettre les résultats dans une base de données afin qu'ils soient disponibles et exploitables à tout moment. Il est aussi judicieux de mettre ces résultats à la disposition des partenaires au développement qui, dans leurs relations avec les Gouvernements peuvent influencer la décision ou avec les autres acteurs peuvent faciliter l'utilisation des résultats des recherches.

Il est recommandé à chaque coordination nationale de disposer d'un calendrier d'élaboration des programmes des différentes instances.

V Recommandations

Les politiques sociales doivent faire l'objet d'un véritable plaidoyer dans les pays africains par des campagnes d'informations utilisant tous les moyens appropriés afin de sensibiliser l'opinion sur l'importance et la nécessité d'avoir des politiques sociales cohérentes et globales.

Les pays doivent établir des institutions spécialisées dans la conduite ou la coordination des recherches sur les politiques sociales. Ces institutions devraient être composées des équipes muti-disciplinaires et être ouvertes à tous les acteurs (décideurs, chercheurs, planificateurs, partenaires au développement, ONG, bénéficiaires). Ces institutions doivent être dotées de ressources nécessaires et suffisantes pour mener des recherches de haut niveau afin d'avoir une audience certaine et être capables d'organiser un plaidoyer en faveur des politiques sociales.

Elles devraient avoir un ancrage institutionnel à un niveau tel qu'elles pourraient faciliter le marketing pour l'utilisation des résultats des recherches.

Les recherches doivent adopter des approches qui maximisent la participation communautaire pour la mise en œuvre des résultats de la recherche.

Des mécanismes de dialogue et de concertation entre les différents partenaires doivent être créés. Le réseau comme organe permanent est un instrument approprié qui peut réunir autour d'une même thématique et une même vision différents acteurs. Le réseau est aussi un espace d'arbitrage des agendas cachés pour la mise en œuvre des politiques sociales.

Il est absolument indispensable de disposer des banques de données en matière de recherches et de tous autres activités sur les politiques sociales. Il est tout aussi opportun de multiplier les rencontres entre les différentes institutions qui travaillent sur les politiques sociales dans la région ceci afin d'échanger les informations et de partager les expériences et afin d'éviter les duplications d'efforts. La communication entre ces institutions par des moyens modernes comme E.mail et internet pourrait permettre d'organiser des conférences électroniques. Ce faisant le bilinguisme doit être promu dans la région pour briser les barrières linguistiques entre acteurs.

Le plupart des chercheurs étant plus familiarisés avec les recherches de type académique, il y a une absolue nécessité de développer les capacités de recherche en matière de politiques sociales et d'évaluation des réformes des politiques sociales. Ces capacités prennent en compte les aptitudes intellectuelles ainsi que l'allocation des ressources financières requises à l'exercice de telles activités.

D'autres partenaires au développement doivent être intéressés et associés pour soutenir l'effort du CRDI pour le développement des activités de recherches sur les politiques sociales en Afrique.

Programme de la Réunion

Mardi 7 Octobre 1997

09:00-10:00

- Discours du Directeur Régional du CRDI/Mot de bienvenue (Sibry Tapsoba)
- Discours du Représentant du Directeur Régional de l'UNICEF, M. Liman Tinguiri
- Discours de S.E.M. l'Ambassadeur du Canada au Burkina Faso, Son Excellence Jules Savaria

- Discours de S.E. M. le Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Christophe Dabiré

10:00-10:15 Pause café/Retrait des Officiels et du Corps Diplomatique

PARTIE I DE LA REUNION (7-8 Octobre) : UTILISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

10:15-12:30

Président: M. Le Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Christophe Dabiré

Modérateur: Jean Michel Labatut

- Présentation/Bilan des recherches par la Coordination Régionale du Réseau de Recherche sur les Politiques Sociales en Afrique de l'Ouest et du Centre (RRPS/AOC) concernant l'utilisation des résultats de la recherche (10 mn): Dieudonné Ouédraogo
- Présentation par l'équipe nationale du Cameroun (30 mn)
- Présentation par l'équipe nationale du Mali (30 mn)
- Présentation par l'équipe nationale du Ghana (30 mn)
- Discussions/éclaircissements

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-15:45

Présidente: Directrice Adjointe du Fonds de Développement Social, Ministère du Service Public, du Travail et du Bien-être Social du Zimbabwe, Mrs Winnie Goromonzi

Modératrice: Denise Déby

- Présentation par l'équipe nationale du Burkina Faso (30 mn)
- Présentation par l'équipe nationale de la Côte d'Ivoire (30 mn)
- Présentation par l'équipe nationale de la Guinée (30 mn)
- Discussions/éclaircissements

15:45-16:00 - Pause café

16:45-18:00

- Présentation par l'équipe nationale du Sénégal (30 mn)
- Présentation par l'équipe nationale du Congo (30 mn)
- Discussions/éclaircissements

Mercredi 8 Octobre 1997

Président: S.E Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et du Développement Industriel, M. Ahoua N'Doli (République de Côte d'Ivoire)

Modérateur: Daniel Morales-Gomez

- Introduction sur la recherche nationale du Projet "Recherche et Pratique des politiques sociales en Afrique de l'Est et du Sud - Denise Déby et Kabiru Kinyanjui (10 mn)
- Présentation par l'équipe nationale du Tanzanie (30 mn)
- Présentation par l'équipe nationale du Zimbabwe (30 mn)
- Présentation par l'équipe nationale de Zambie (30 mn)
- Discussions/éclaircissements (30 mn)

10:30-10:45 - Pause café

10:45-11:45

Présidente: S.E. Le Minsitre adjoint de l'Emploi et du Bien-Etre Social du Ghana , Mrs Ama Beyiwa-Doe

Modérateur: Jean Michel Labatut

- Discussions sur l'utilisation des résultats de la recherche des équipes nationales et recommandations présentées au CRDI et aux réseaux pour les futures recherches sur les politiques sociales en Afrique Occidentale et Centrale

11:45-12:30

- Présentation par la Coordination Régionale du projet sur les réformes des politiques sociales (2^e phase): Dieudonné Ouédraogo
- Présentation par le Coordonnateur régional du programme sur les réformes des politiques sociales en AES: Patrick Muzaale (15mn)

12:30-14:00 - Déjeuner

14:00-15:45

- Discussions sur les présentations des coordinations régionales AOC/AES sur les réformes des politiques sociales exposées: D. Ouédraogo et P. Muzaale

15:45-16:00 - Pause café

16:00-18:00

- Point de vue des décideurs/ Ministres sur l'utilisation prévue des résultats de la recherche

19:00 Cocktail africain

PARTIE II DE LA REUNION (9-10 Octobre) : PRIORITE POUR LA RECHERCHE SUR L'EVALUATION DES REFORMES DES POLITIQUES SOCIALES (ERPS)

Jeudi 9 Octobre 1997

08:30-10:00

Président

- Présentation d'EPRS (Daniel Morales-Gomez) (30mn)
- Exposé sur la mise en œuvre d'ERPS en Afrique (Jean Michel Labatut/Denise Deby) (30mn)
- Discussions/Débats

10:30-10:45 Pause café

10:45-12:30

- Explication du travail de groupe (journée du jeudi 9 Octobre): organisation, objectifs (Sibry Tapsoba)

12:30-14:00 - Déjeuner

14:00-19:00 Travail de groupe

14:00-15:30: 1^{re} session des groupes de travail

15:30-15:45: - Pause café

15:45-16:15 - 2^e session des groupes de travail

16:15-17:45 - 3^e session

17:45-19:00 - 4^e session des groupes de travail

Vendredi 10 Octobre 1997

Président: S.E.Mrs. Ministre du Genre et Développement Communautaire de l'Ouganda, Mrs Janet Makwaya

Modérateur: Mrs Nescla Tschirgi

09:00-11:00 - Présentation des compte-rendus des rapporteurs (30mn chacun x 4)

11:00 - 11:15 - Pause café

11:15-12:30

- Perspectives issues des discussions des résultats des travaux de groupes (10mnx5)

Comas Musumali

Peter Ndumbe

Margaret Okore

Ibrahima Lamine Diop

Yassine Fall

12:30-14:00 - Déjeuner

14:00-15:40

Modérateur: Karibu Kinyanjui

- Suggestions quant au suivi des idées émergentes

16:00-16:45 - Session de clôture

16:45 - Cocktail

Samedi 11 Octobre 1997

9:00-12:30

- Réunion interne CRDI sur l'initiative de programme sur l'Evaluation des Réformes des Politiques Sociales (ERPS)

Liste des participants

Programme Politiques Sociale

Afrique de l'Ouest et du Centre

CRDI/IDRC Dakar

M Sibry TAPSOBA

Directeur Régional
BP 11007 CD Annexe
Dakar, Sénégal
Tél: 221 824 09 20
Fax: 221-825 32 55
E-mail: stapsoba@idrc.ca

Ms Khodia NDIAYE

Assistante, Information publique
CRDI- BRACO
BP. 11007 CD Annexe
Dakar Sénégal
Tél 221 284 09 20
Fax: 221 -825 32 55
E-mail: kndiaye@idrc.ca

Ms. Catherine CHERRIER DAFTE

Assistante de programme
CRDI - BRACO
B.P 11007 CD Annexe
Dakar, Sénégal
Tél 221 824 09 20
Fax: 221-25 32 55
E-mail: cdaffe@idrc.ca

CRDI/IDRC Ottawa

Mr. Jean-Michel LABATUT

Administrateur Principal de Programme
CRDI
Tél 1 613 236 61 63
Fax: 1 613 236 61 63
E-mail: jlabatut@idrc.ca
PO Box 8500
Ottawa, ONT K1G 3H9
Canada

Ms. Denise DEBY

Administrateur Principal de Programme
Tél 1 613 236 61 63
E-mail: ddeby@idrc.ca
PO Box 8500
Ottawa, ONT K1G 3H9

M. Daniel MORALES-GOMEZ

Scientiste Principal, Leader ERPS
Tél: 1 613 236 61 63
E-mail: dmorales-gomez@idrc.ca

Ms. Neclâ TSCHIRGI

Administrateur Principal de Programme
Tél: 1 613 236 61 63
E-mail: ntschirgi@idrc.ca

Ms. Martha MELESSE

Administrateur de Recherche
Tél: 1 613 236 61 63
E-mail: mmelesse@idrc.ca

Ms. Jennifer MOHER

Chercheuse Associee
Tél: 1 613 236 61 63
E-mail: jmoher@idrc.ca

Ms. Pauline DOLE

Agente d'Information, Projets Spéciaux
E-mail: pdole@idrc.ca

CRDI/IDRC Bureau Régional pour l'Afrique Orientale et Australe Nairobi

Mr. Kabiru KINYANJUI

Administrateur Principal de Programme
PO Box 62084
Nairobi
Tél 254-2-71 31 60
Fax 254-2-71 10 63
E-mail: kkinyanjui@idrc.ca

Membres du Réseau RPSA/AOC

M. Dieudonné OUEDRAOGO

Consultant
s/c UERD
01 B.P 3682
Ouagadougou, Burkina Faso
Fax : 226-36 21 38

Laetitia VEIL

CEPRASS
01BP 869 Abidjan 01
Tél/Fax 225 22 08 08
E.mail veill@syfed.ci.refer.org

M. Kofi ADU

Coordonnateur National Réseau RPS/AOC
GAPVOD
PO Box : A 17
La-Accra, Ghana
Tél : 233 21 77 34 21
Fax: 233-21.66.72.51

Dr. Victor DOULOU

Coordonnateur National Réseau RPS/AOC
BP 8.041 OMS
Brazzaville, Congo
Tél 242 81 21 65 / 81 16 02
Fax 242 81 03 30

M. Soumana DOUMBIA

Coordonnateur National Réseau RPS/AOC
s/c CENAFOD
B.P. 1859
Bamako, Mali
Fax : 223-23.22.60

Prof. Peter NDUMBE

Coordonnateur National du Réseau RPS/AOC
Vice-Doyen de la Faculté de Médecine
Université de Yaoundé I
Yaoundé, Cameroun
Fax: 237-31 51 78

Mr. Mamadou SISSOKO

Coordonnateur National Réseau RPS/AOC
Secrétariat Général Ministère des
Enseignements Secondaire, Supérieur et de la
Recherche Scientifique
01-BP 7130
Ouagadougou, Burkina Faso
Fax: 226-32.48.61

M. El Housseynou LY

Coordonnateur National Réseau RPS/AOC
Institut Africain de Gestion Urbaine
B.P. 7263
Dakar Sénégal
Tél 221 824 44 24
Fax: 221- 825.08.26
E.mail: iagu@cyg.sn

Ms Anne Marie DIALLO

Assistante Réseau RPS/AOC
s/c CRDI - BRACO
Dakar Sénégal
Tél 221 824 09 20
Fax 221 825 32 55

**Comité Scientifique Réseau
RPS/AOC**

Dr NGOLO TRAORE

Consultant
SERNES
B.P. E-489
Bamako Mali
Fax 223 22.01 42

**Ministres de tutelle du Réseau AOC
ou leurs délégués**

S.E.M. Christophe DABIRE

Ministre des Enseignements Secondaire,
Supérieur et de la Recherche Scientifique
Tél 226 32 45 67
Ouagadougou Burkina Faso

M. Koumandian DOUMBOUYA

Délégué du Ministre des Affaires Sociales, de
la Promotion Féminine et de l'Enfance
Conakry Guinée

M. Aboubacry Demba LOM

Délégué du Ministre de l'Economie,
des Finances et du Plan chargé du Budget
Dakar, Sénégal

M. Jean Baptiste KOAH

Délégué du Ministre des Affaires Sociales et de
la Condition Féminine
Yaoundé, Cameroun

Hon. Ms Ama BEYIWA-DOE

Deputy Minister of Employment and Social
Welfare
Accra Ghana
Tél 233 66 27 81
fax 233 66 72 51

Hon. Janet. MUKWAYA

Minister for Gender and Community
Development
Kampala Uganda

M. Youssouf SANGARE

Délégué du Ministre de la Santé, de la
Solidarité et des Personnes Agées
Bamako Mali

Eastern and Southern Africa
Participants

M. Margaret OKORE

Program Manager
Sustainable Community Development Services
P.O. Box 70051
Nairobi Kenya
Tél/Fax 254-2- 71 55 68

M. Andrew MCHOMVU

Lecturer
National Social Welfare Training Institute
PO. Box 3.375
Dar-es-Salam Tanzani
Tél 255 51 744 43
Fax 255 51 43 395

M. Sudi GHAMUNGA

ELCT-ARUSHA
PO Box 3033
Arusha Tanzani
Fax 255 057 8858

Dr. Sarone OLE SENA

Capacity Building Director
World Vision
Arusha International Conference Centre
5th Floor Serengeti Wing
P.O. Box 6.070
Arusha Tanzania

Prof. Patrick MUZAALE

Chairman
Uganda Public Service Commission
(outgoing Co-ordinator for the Eastern and
Southern Africa Social Policy Research
Project)
P.O. Box 7.080
Kampala Uganda
Tel (256) 41 25 99 98
Fax (256) 41 25 07 25

M Henry MANYIRE

Lecturer
Department of Women's Studies
Makerere University
P.O. Box 7.062
Kampala Uganda
Tél 256 41 531 484/221 492
Fax (256) 41 531 286

Dr Deborah KASENTE

Executive member
Gender and Economic Reforms Steering
Committee
Makerere University
Kampala Uganda
Tél/Fax 256 41 531 286
E.maim: kasente@swiftuganda.com

M Gilbert P.C. MASIYE

Lecturer
Department of Social Development Studies
University of Zambia
P.O. Box 32.379
Lusaka Zambia
Fax (260) 1 25 39 52 / 29 52 29
E.mail cpsps@zamnet.zm

Dr C. MUSUMALI

Research Advisor
Study Fund
PO Box 50268
Tél 260 1 252519
Fax: 260 1 25 25 22
Lusaka Zambia

Ms Winnie GOROMONZI

Deputy Director Social Development Fund
Ministry of Public Service, Labour and Social
Welfare
Harare Zimbabwe
P.O. Bag 7707 / 7750
Casseway Harare Zimbabwe
Tel 79 08 71 Direct line 79 15 63
Fax 79 45 68 / 79 60 80

M J DHEMBA

Lecturer
School of Social Work
P. Bag 66022, KOPIE
Harare Zimbabwe
Fax 263-4-751903

M Georges MATOVU

Senior Program Officer
Municipal Development Program
Eastern and Southern Africa Section
7th floor Hurugza House
14-16 Baker Av.
Harare Zimbabwe

Tel (263) 4 77 43 85 / 6
Fax (263) 4 77 43 87
E.mail gmatovu@worldbank.org.com

Ouagadougou

Ms Elisabeth TOE
Ouagadougou

Participants Burkinabes

S.E.M. Alain Ludovic TOU
Ministre de la Santé
Ouagadougou

S.E.M Mme Alice TIENDREBEOGO
Ministre de la Promotion de la Femme
Ouagadougou

S.E.M; Bana OUANDAOGO-MAÏGA
Ministre de l'Action Sociale et de la Famille
Ouagadougou

S.E.M. Sanou B. SEYDOU
Ministre de l'Enseignement de Base
Ouagadougou

S.E.M. Elie SARRE
Ministre de l'Emploi, du Travail et de la
Sécurité Sociale
Ouagadougou

M Filiga Michel SAWADOGO
Recteur
Président de l'Assemblée de l'Université
Ouagadougou

M. Michel P. SEDEGO
Délégué Général du Centre National de la
Recherche Scientifique et Technologique
Ouagadougou

M Amadé BADIANE
Maître-Assistant
Faculté des Lettres
Université de Ouagadougou

Dr. Abdoulaye TRAORE
Maître Assistant
Faculté des Sciences de la Santé
Université de Ouagadougou

M Bouréma OUEDRAOGO
Maître Assistant
Faculté des Lettres
Université de Ouagadougou

M Alioune BOLY

Ms Fatoumata KINDA Experts et Institutions partenaires

M. Kiari Liman TINGUIRI
Regional Economic Adviser
UNICEF, WCRO
04 BP 443 Abidjan 04 Côte d'Ivoire
Tél 225 21 31 31
Fax (225) 22 76 07 / 21 05 79
E.mail: ktingui@unicef.org

M. Be-Rammaj MIARO II
B.P. 1.463
Njaména Tchad
Tél/Fax: (235) 51 78 30

M. Thandika NKANDAWIRE
Senior Research Fellow
Centre For Development Research
Gamel Kongevej, 5
DK-1610 Copenhagen V Danemark
Sweden
Fax: 1 45 33 25 81 10

Ms Yassine FALL
Secrétaire Exécutive
Association des Femmes Africaines pour la
Recherche et le Développement
Dakar Sénégal
Fax : 221 20 24 63
E.Mail: hsyfall@telecom.plus.sn

Ibrahima Lamine DIOP
Coordonnateur de Programme
UEPA/UAPS
BP 21.007
Dakar Ponty
Dakar Sénégal
Tél 221 824 35 28
Fax 221 825 59 55

M. Mamadou Chérif BANE
Administrateur ROCARE
B.P. 1775
Bamako Mali
Fax 23 21 15

Mamadou Chérif BANE
Administrateur du ROCARE

BP 1775
Bamako Mali
Fax 221 23 21 15

Aliou BOLY
Directeur TRADE
BP 1118
Bobo Dioulasso
Tél 226 98 17 43
Fax: 226 97 19 48
E.mail: bolytrade@fasonet.bf